

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Bonnes-nouvelles-pour-un-avenir-sans-nucleaire-54154>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°75 > **Bonnes nouvelles pour un avenir sans nucléaire !**

11 avril 2018

Bonnes nouvelles pour un avenir sans nucléaire !

Une première ferme hydrolienne

Le concept est inédit et c'est même une première mondiale ! La première ferme hydrolienne captant le courant de l'eau sera mise en service fin 2018 dans l'Ain, à Génissiat, non loin de la Suisse. 39 turbines (puissance totale : 2 MW) immergées dans le lit du Rhône produiront de l'électricité, à hauteur de 6 700 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 2 700 foyers. L'ambition est d'en faire une vitrine des nouvelles technologies, notamment pour répondre aux besoins de nombreux pays en voie de développement. Le projet, géré par la Compagnie Nationale du Rhône, a été retenu par l'Ademe [1] dans le cadre du programme des investissements d'avenir.



DR

La Wagabox du futur !

La Wagabox propose la valorisation du biogaz issu de la fermentation des déchets non recyclables enfouis sous terre. Parmi les 238 centres d'enfouissements de ces déchets non recyclables existants en France, certains vont jusqu'à produire de l'électricité à partir du biogaz récupéré mais les rendements sont faibles et dans 50 % des cas, le gaz récupéré est juste brûlé dans des torchères, ce qui gaspille une quantité importante d'énergie. La Wagabox, créée par une start-up grenobloise, apporte une alternative prometteuse : elle extrait de ce biogaz capté sous terre du biométhane pur à 98 %, un pourcentage qui lui permet d'être injecté directement dans le réseau de gaz naturel. La Wagabox prévoit de fournir 20 GWh de gaz par an, soit la consommation de 3 000 foyers. C'est de l'économie circulaire locale, en remettant dans le circuit l'énergie récupérée dans les déchets. La perspective est d'installer une centaine de Wagabox dans le monde d'ici à 2025.

Le premier parc éolien flottant au monde

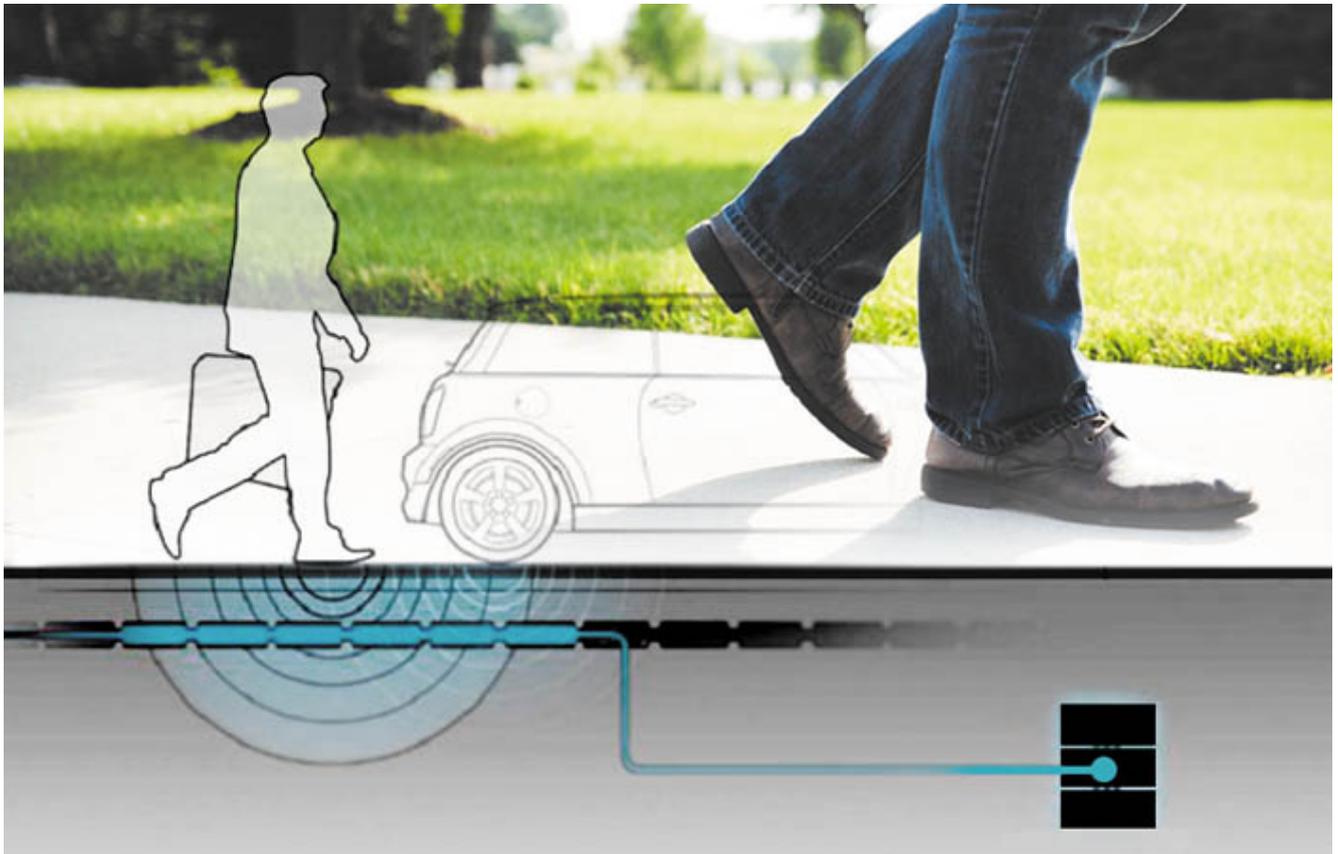


DR

Le projet Hywind est un projet pionnier d'éoliennes flottantes, qui sera mis en place en Écosse ; il prévoit de repousser vers le grand large les zones maritimes de production d'énergies renouvelables, pour l'heure cantonnées au littoral proche de la côte. La technologie de l'éolien flottant devrait permettre le développement offshore des renouvelables : les actuelles turbines à fond fixe ne peuvent être installées qu'à des profondeurs inférieures à 40 mètres, ce qui les rend inutilisables le long des côtes abruptes qui plongent rapidement à plusieurs centaines de mètres. Les parcs éoliens flottants fonctionneront, eux, dans des profondeurs d'eau comprises entre 100 et 700 mètres, voire au-delà. Ils ont l'avantage d'éteindre les objections esthétiques soulevées par les riverains de nombreux littoraux où sont implantées des éoliennes maritimes. Certains pays comme la Grande-Bretagne ou la France y voient une chance de revenir dans la course mondiale aux technologies renouvelables. Le boom de l'éolien flottant est espéré pour la prochaine décennie même si, pour l'heure, il coûte deux fois plus cher que les techniques conventionnelles mais avec un rattrapage en terme de coûts attendu d'ici à 2030.

Une rue de Londres crée de l'énergie grâce aux piétons

Vous connaissez la piézoélectricité ? Non ? C'est tout simple. Il s'agit d'un système de dalles qui transforme, grâce à des capteurs, la pression des pas d'une personne en énergie électrique. À Londres, ce dispositif a été mis en place par la société Pavegen à Bird Street, une rue peu fréquentée du centre-ville. Les dalles placées au sol, qui recouvrent environ 10 m², suffisent à alimenter l'éclairage public. Si le succès est au rendez-vous, d'autres rues de la capitale anglaise pourraient à l'avenir être équipées. La piézoélectricité est une alternative intéressante au lampadaire photovoltaïque pour l'éclairage urbain par énergie renouvelable, notamment pour les zones peu ensoleillées.



DR

Énergies renouvelables : la planète atteint une production de 2 000 GigaWatts

"La capacité des énergies renouvelables installées dans le monde a dépassé en 2016 les 2 000 gigawatts (GW), soit plus de trente fois la puissance du parc nucléaire français." Telle est la conclusion du dernier rapport annuel portant sur le statut mondial des énergies renouvelables (disponible en anglais sur le site <https://www.ren21.net/>). Concrètement, le solaire photovoltaïque compte pour environ 47 % de ces nouvelles capacités, suivi de l'éolien pour 34 % et l'hydroélectricité pour 15,5 %.

Insolite : une centrale nucléaire convertie en ferme photovoltaïque

Aux États-Unis, dans l'État du Tennessee, une ancienne centrale nucléaire a été convertie en ferme photovoltaïque. Au total, 3000 panneaux solaires ont été installés pour une capacité de 1 MWh. C'est sur le site nucléaire abandonné à mi-construction de Phipps Bend que les panneaux, qui sont au nombre de 3 000, ont été installés. Ils couvrent environ six hectares de terre et peuvent orienter leur surface pour maximiser la quantité d'énergie reçue du soleil.



DR

100% d'énergies renouvelables en 2050 dans 139 pays

Une étude (conduite par Mark Z. Jacobson de l'université de Stanford aux États-Unis et publiée le 23 août dans la revue scientifique *Joule*) estime qu'il est possible de satisfaire la demande en énergie de tous les secteurs par les renouvelables en raison de leur rendement supérieur aux énergies fossiles sur l'ensemble de la chaîne de production. Il est possible de contenir la hausse de la température globale à 1,5°C et de créer 24,3 millions d'emplois grâce à une électricité produite par le vent, l'eau et le soleil à 80 % en 2030 et à 100 % en 2050 dans 139 pays. 4,6 millions de morts prématurées dues à la pollution atmosphérique seraient évitées d'ici à 2050. Ce scénario permettrait aussi à 4 milliards de personnes d'accéder à l'électricité. Les auteurs de l'étude estiment que les principaux obstacles qui empêchent d'y parvenir "sont d'ordre politique et social".

Site internet "Décrypter l'énergie"

Le site www.decrypterlenergie.org, une initiative de l'Association négaWatt regroupant des professionnels de l'énergie et des citoyens, s'est donné pour mission de battre en brèche toutes les idées reçues sur la transition énergétique, qu'on entend souvent pour justifier le non-développement des énergies renouvelables ou la poursuite du nucléaire. Avec des arguments sourcés et chiffrés, il apporte des démentis à des questions aussi diverses que "Les énergies renouvelables coûtent-elles trop cher ?", "Nos consommations d'électricité sont-elles condamnées à croître inexorablement ?", "La

sortie du nucléaire en Allemagne entraîne-t-elle une hausse des émissions de CO2 ?". Une mine d'arguments et d'infos.

17 000 emplois créés chaque année en France par la rénovation thermique



DR

D'après une enquête, le programme "Habiter mieux", de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), est à l'origine de 17 000 emplois créés ou maintenus chaque année en France. Ce dispositif d'aide permet de rénover énergétiquement environ 50 000 logements par an. Ces nouveaux emplois concernent surtout les artisans et entrepreneurs du bâtiment, mais aussi les emplois indirects (fabrication) et la maîtrise d'œuvre. Plus de 80% des chantiers sont réalisés avec de l'emploi local.

Des associations créent l'entreprise citoyenne CoWatt

Face au réchauffement climatique et à la raréfaction programmée des énergies fossiles et fissiles, notre modèle énergétique doit évoluer. Partageant les valeurs portées par négaWatt et Energie Partagée, les associations Alisée et Elise ont la conviction que les citoyen-ne-s doivent être acteur-trice-s de cette transition énergétique et non pas seulement spectateur-trice-s.



DR

Elles ont créé CoWatt, une société citoyenne en Pays de la Loire dont la mission est de permettre aux Ligérien-ne-s de devenir producteur-trice-s de leur énergie, en facilitant la réalisation d'installations renouvelables portées par des communautés (collectifs d'actionnaires) grâce à la prise en charge des démarches techniques, juridiques et administratives. La gouvernance est majoritairement assurée par les citoyen-ne-s, dans un esprit de réappropriation des moyens de production énergétique et de dynamisation des territoires par la relocalisation des retombées positives, notamment économiques.

Notes

[1] Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie